



CULTILOW 58



Renvoyer le certificat de garantie sous 15 jours et joindre une copie de la facture (*sans retour de ses éléments, la procédure de garantie ne pourra pas être mis en œuvre*).







# CERTIFICAT DE GARANTIE N°

## **A RENVoyer A RECEPTION DE LA MACHINE**

Concessionnaire
Nom
Adresse
Tel
N° code

Acheteur
Nom
Adresse
Tel

Type de machine	
Largeur de travail	
N° de série de la machine	
Date de livraison client et utilisateur	
Marque, modèle et puissance du tracteur utilisé	
Type de sol, % d'argile	
Surface agricole utile de l'exploitation	

Signature et cachet de l'acheteur

Fait à : le

Signature et cachet du concessionnaire

Nous reconnaissons avoir pris connaissance de l'intégralité du manuel d'utilisation et des clauses de la garantie auxquelles nous adhérons.



# DECLARATION DE CONFORMITE A LA DIRECTIVE « MACHINES »

	<b>AGRISEM</b> <sup>®</sup> INTERNATIONAL	
"Beaucé" F - 44850 LIGNÉ - Tél. 33 (0)2.40.77.40.48 Fax. 33 (0)2.40.77.45.45		
<input type="checkbox"/> MODELE	<input type="text"/>	
N° DE SERIE	<input type="text"/>	
MATERIEL FABRIQUE SOUS LICENCE		

Le constructeur ci-dessus dénommé certifie que le matériel neuf désigné ci-après :

**CULTILOW 58**

Est conforme aux dispositions de la directive « Machines » modifiée (Directive 98/37/CE) et aux législations nationales la transposant.

Fait à LIGNÉ,

Le 23 mars 2000



Michel EVIN  
Président Directeur Général

## INTRODUCTION

Vous venez de prendre possession de votre **CULTILOW 58**. C'est une machine conçue pour vous donner entière satisfaction.

L'équipement a été particulièrement étudié en adoptant des solutions nouvelles pour réduire le coût d'utilisation.

Cependant, pour bien utiliser votre **CULTILOW 58** et en tirer un maximum de rentabilité, lisez attentivement cette notice, et suivez soigneusement les conseils de réglage et d'entretien.

Votre concessionnaire reste à votre disposition. N'hésitez donc pas à le contacter pour tout point particulier.

Soucieux d'améliorer ses produits, **AGRISEM INTERNATIONAL** se réserve le droit de modifier ses fabrications, sans pour autant être contraint de répercuter ces modifications sur les produits déjà commercialisés.

De même, les caractéristiques indiquées dans ce guide peuvent être modifiées sans préavis et les procédures de réglage et d'utilisation n'étant qu'indicatives ne peuvent engager notre responsabilité.

# SOMMAIRE

	Pages
<b>A – CONDITIONS DE GARANTIE</b>	<b>4</b>
Utilisation conforme de la machine	6
<b>B – CONSIGNES DE SECURITE</b>	<b>7</b>
Circuit hydraulique	8
Les règles générales de sécurité	9
<b>C – UTILISATION DU CULTIPLow</b>	<b>10</b>
I. Description	10
II. Mise en route	10
III. Attelage au tracteur	10
IV. Attelage d'un outil complémentaire	10
V. Réglages	10
VI. Entretien / Réparation	10
VII. Conseils d'utilisation	11
<b>D – ENCOMBREMENT ET POSITION DES LAMES</b>	<b>13</b>
Encombrement du CULTIPLow 58 – 0,96 m - 1 lame	14
Montage des lames du CULTIPLow 58 – 0,96 m - 1 lame	15
Encombrement du CULTIPLow 58 – 2,50 m - 3 lames	16
Montage des lames du CULTIPLow 58 – 2,50 m - 3 lames	17
<b>E – PIECES DETACHEES</b>	<b>19</b>
CULTIPLow 58 – 0,96 m - 1 lame	20
CULTIPLow 58 – 2,50 m - 3 lames	22
Kit rouleau Ø520	24
Kit roue FLEXI 3D	26
Kit de fixation standard QDC 35	28
Kit sécurité ressort	30
Kit lame AGRISEM 850	32
Kit autocollant	34
<b>F – REMPLACEMENT DES BAGUES D'USURE</b>	<b>36</b>

## Signification des repères :

Les repères :  désignent un kit.

Les repères :  désignent une pièce.

## A – CONDITIONS DE GARANTIE

Les conditions de garantie qui s'appliquent aux **machines exclusivement équipées de pièces d'origine**, AGRISEM INTERNATIONAL , « Beaucé », 44850 LIGNE, FRANCE ; sont les suivantes :

- Si une défectuosité est constatée sur une pièce de structure dans un intervalle de **6 mois** à partir de la date de livraison de la machine et si cette défectuosité est due à un défaut de la matière première ou relève de la fabrication à l'usine. Les pièces présumées défectueuses sont à retourner à l'adresse de la Société pour expertise.

Feront foi de la livraison du matériel :

- la date du bon de livraison et de la facturation à l'acheteur.
- le retour de la carte de garantie dans les 8 jours (avec cachet et signature du concessionnaire et de l'acheteur) suivant la livraison du matériel.

La garantie est limitée au remboursement ou à la réparation des pièces qui auront été reconnues défectueuses, en matière ou en usinage, en nos usines et par nos Services Techniques.

- Les frais afférents au démontage et au remplacement de la pièce défectueuse, ne sont pas couverts par la garantie. Ne sont pas couverts non plus, les frais de transport des machines ou pièces de machines au lieu de réparation, ni du retour de celles-ci.
- En ce qui concerne la garantie, le terme « Machine » désigne exclusivement les machines « nouvelles » et les pièces fabriquées par AGRISEM INTERNATIONAL. Il ne comprend pas les composants extérieurs notamment les pneumatiques, les flexibles hydrauliques, etc. bien que ces pièces soient également fournies par la Société.
- La garantie ne s'appliquera bien entendu pas :
  - si les défectuosités sont dues à l'usure, à un mauvais usage, à un manque d'entretien,
  - Si la machine est accidentée ou utilisée pour un usage non conforme à sa destination normale.
- La Société ne pourra être tenue pour responsable en cas d'endommagement lors du transport ou de manipulations par un quelconque transporteur. Il appartiendra au destinataire d'exercer les recours nécessaires contre le transporteur.
- **La garantie est annulée si des modifications ont été effectuées sur la machine sans l'accord formel de AGRISEM INTERNATIONAL ou si des pièces autres que celles fabriquées par la Société (par exemple : pièces d'usure de contrefaçon) ont été montées.**
- La responsabilité de AGRISEM INTERNATIONAL ne saurait être engagée en cas de réclamations ou de blessures du propriétaire ou d'une tierce personne, ni des conséquences indirectes en résultant ; de même aucun recours n'est possible en cas d'immobilisation de l'instrument due à une défectuosité ou incident de la machine.
- La responsabilité de la Société concernant la garantie est subordonnée au respect strict de la part du concessionnaire (revendeur) et de l'utilisateur des dispositions suivantes :

**A) RETOUR DE LA CARTE DE GARANTIE PAR LE CONCESSIONNAIRE DUMENT REMPLIE ET SIGNÉE PAR LE CONCESSIONNAIRE (REVENDEUR) ET L'ACHETEUR.**

**B)** Le recours doit être impérativement formulé sur un bordereau de recours en garantie AGRISEM INTERNATIONAL et envoyé par le CONCESSIONNAIRE au service technique de la société en LRAR dans un délai de 1 mois, à compter de la date de l'incident. Ce bordereau doit être rédigé de façon lisible par le revendeur et doit comporter les informations suivantes :

- nom et adresse du concessionnaire, n° de code,
- nom et adresse de l'acheteur,
- type de machine,
- Largeur de travail,
- n° de série de la machine,
- date de livraison à l'acheteur,
- date de la panne,
- références précises des pièces remplacées, n° et date de facture,
- marque et modèle du tracteur utilisé,
- description détaillée et causes présumées de l'incident.
- surface travaillée avec le Cultiplow
- surface agricole utile de l'exploitation,
- type de sol % d'argile,
  
- cailloux                    oui                     non

**C)** Les pièces présumées défectueuses sont à retourner à l'adresse de la Société à fin d'expertise, accompagnées du double du bordereau de recours en garantie prévu à cet effet. Les frais de transport consécutifs au retour desdites pièces sont à la charge de l'expéditeur.

**D)** L'entretien et l'utilisation de la machine doivent être conformes aux indications portées dans le Manuel d'Utilisation.

**E)** La décision finale de prise en charge au titre de la garantie revient à la direction technique ou générale de la société. Cette décision, quel que soit l'objet du recours en garantie, est définitive et irrévocable et l'acheteur s'engage à accepter cette décision tant en ce qui concerne la défectuosité, que le remplacement de la ou des pièces.  
Les commerciaux de la société ne sont en aucun cas habilités à prendre une telle décision qui serait entachée de nullité.

NOTA : En cas de refus, la pièce reste huit jours à la disposition du client ; passé ce délai, elle sera ferrillée sans recours.

**F)** Toutes les mesures de sécurité mentionnées dans ce Manuel d'Utilisation ainsi que ceux des matériels complémentaires doivent être respectées. Tous les éléments de protection et de sécurité, ainsi que les pièces dangereuses (ex : amortisseurs, etc.) doivent être inspectés régulièrement et remplacés si nécessaire.

- Les revendeurs de machines n'ont en aucun cas le droit, ni le pouvoir de prendre une quelconque décision, que ce soit de façon expresse ou tacite au nom de la Société.
- Soucieuse de l'amélioration permanente de ses produits, AGRISEM INTERNATIONAL se réserve le droit de modifier ses fabrications sans pour autant être contrainte de répercuter ces modifications sur les produits déjà commercialisés.

*De plus, en raison de l'évolution constante des techniques, aucune garantie ne saurait être accordée en ce qui concerne la description du matériel faite dans tout document diffusé par la Société.*

Les CULTIPLow produits par la société AGRISEM INTERNATIONAL ne doivent être utilisés uniquement pour les travaux pour lesquels ils ont été conçus.

### **L'ameublissement d'une terre arable dans les conditions normales**

En cas de dommage lié à l'utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur, la responsabilité de celui-ci sera entièrement dérogée.

Il est notamment interdit de dessoucher ou de dérocher avec le CULTIPLow.

L'utilisation conforme de la machine implique également :

- Le respect des prescriptions d'utilisation, d'entretien et de maintenance édictée par le constructeur,
- L'utilisation exclusive des pièces de rechange, accessoires et équipements d'origine ou préconisées par le constructeur.

Les CULTIPLow ne doivent être utilisés, entretenus, réparés que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et mode d'utilisation de la machine. Ces personnes doivent être informées des dangers auxquels elles pourraient être exposées.

L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur en matière de :

- Prévention contre les accidents.
- Sécurité du travail (code du travail).
- Circulation sur la voie publique (code de la route).

Il lui est fait obligation d'observer les avertissements apposés sur la machine. Toute modification de la machine effectuée par l'utilisateur ou toute autre personne sans l'accord écrit préalable du constructeur dérogera la responsabilité de celui-ci pour les dommages qui pourraient en résulter.

## B - CONSIGNES DE SECURITE

La plupart des accidents qui surviennent, durant le travail, la maintenance ou lors des déplacements sont dus à l'inobservation des plus élémentaires règles de sécurité. En conséquence, il est capital que toute personne susceptible de travailler avec cette machine, respecte scrupuleusement les règles fondamentales ci-après de même que les consignes de sécurité stipulées sur les autocollants apposés sur le CULTIPLow.

1. Avant toute intervention, veiller impérativement à déposer le CULTIPLow sur un sol stable avec ses béquilles de sécurité.
2. Ce CULTIPLow a été conçu pour un travail précis, il doit toujours se trouver en parfait état de fonctionnement et doit être réparé uniquement avec des pièces d'origine AGRISEM INTERNATIONAL .
3. Prenez toutes les précautions nécessaires lors de l'adaptation des pièces travaillantes qui sont à la fois lourdes et coupantes.
4. Vérifier que la machine respecte la sécurité des personnes.
5. Vérifier avant chaque utilisation le serrage des vis et boulons.
6. Vérifier que le CULTIPLow soit correctement attelé et que les béquilles soient relevées.
7. Avant tout travail, s'assurer que le tracteur soit suffisamment lesté à l'avant pour éviter les risques de cabrage ; dans le cas contraire, ajouter des masses à l'avant du tracteur.
8. Eloigner toute personne de la zone de manœuvres du CULTIPLow.
9. Ne transporter aucune personne sur le CULTIPLow et les outils complémentaires pendant le travail ou le transport.
10. Etre conscient des obstacles cachés (pierres, racines, tuyaux, câbles, etc.) En cas d'incident, ARRETER IMMEDIATEMENT et rechercher la cause.  
  
NOTE : Si l'obstacle est constitué par un câble électrique ou une conduite de gaz, alertez les autorités compétentes.
11. Ne quittez jamais le tracteur sans que le CULTIPLow repose sur le sol, les freins serrés, le moteur arrêté et la clé de contact enlevée.
12. Ne faites jamais de réglage ou de réparation sans que le moteur du tracteur soit arrêté et l'appareil posé sur le sol.
13. Avant de s'engager sur la route, l'utilisateur doit s'assurer que l'instrument attelé est repérable conformément au code de la route.
14. Assurez-vous d'une pression de gonflage correcte des pneumatiques du tracteur.
15. En terrain accidenté ou en virages courts, réduisez la vitesse d'avancement.
16. Avant tout déplacement même sur des courtes distances, assurez-vous du bon équilibre du tracteur et des matériels complémentaires. Ne jamais rouler en charge à une vitesse supérieure à 25 km/h.

## CIRCUIT HYDRAULIQUE

1. Attention ! **Le circuit hydraulique est sous pression.**
2. Lors du montage des vérins et dispositifs hydrauliques, veiller attentivement au branchement correct des circuits, conformément aux directives du constructeur.
3. Avant de brancher un flexible au circuit hydraulique du tracteur, s'assurer que les circuits côté tracteur et côté machine soient dans un parfait état de propreté et ne soient pas sous pression
4. Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques ! Les flexibles endommagés ou usés doivent être immédiatement remplacés.  
Lors du remplacement de flexibles hydrauliques, veiller à n'utiliser que des flexibles de caractéristiques et de qualité prescrites par le constructeur de la machine.
5. Lors de la localisation d'une fuite, il conviendra de prendre toutes les précautions visant à éviter les accidents.
6. **Tout liquide sous pression**, notamment l'huile du circuit hydraulique **peut** perforer la peau et **occasionner de graves blessures !**  
En cas de blessure, consulter de suite un médecin. Il y a danger d'infection !
7. **Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, abaisser la machine, mettre le circuit hors pression, couper le moteur et retirer la clé de contact.**

## LES REGLES GENERALES DE SECURITE

- **Ne pas laisser les enfants** monter sur le tracteur ou jouer à proximité des matériels, même à l'arrêt ;
- Exiger la remise du **manuel d'utilisation** et du **certificat de conformité au Code du Travail** lors de la livraison d'une machine (neuve ou d'occasion) et respecter les instructions du constructeur ;
- Veiller à ce que le CULTILOW ou les matériels complémentaires ne masquent les feux du tracteur ;
- Equiper si besoin son matériel d'une **signalisation passive** réfléchissante ou d'une signalisation lumineuse complémentaire ;
- Veillez à nettoyer la chaussée et à dégager la boue laissée par le tracteur et les outils ;
- Prendre conscience que les matériels de travail du sol, même de faible largeur, présentent des organes très agressifs (lames, socs, ...) pouvant être très meurtriers en cas d'accident ;
- Portez des chaussures de sécurité et des gants pour manipuler des pièces coupantes.
- Si le matériel n'est pas équipé d'origine, prévoir des dispositifs de signalisation : **rampe d'éclairage, catadioptrés, plaques ou bandes adhésives réfléchissantes**. Une signalisation est indispensable pour les matériels larges ou longs et pour les appareils portés qui, en position de transport, masquent les feux du tracteur ;
- Mettre toujours en place les **goupilles et systèmes de verrouillage** ;
- Après chaque utilisation, nettoyer les **embouts** des raccords hydrauliques rapides et mettre en place les capuchons de protection. Faire remplacer les raccords qui se verrouillent mal ou qui fuient. **Les flexibles hydrauliques ne doivent jamais traîner au sol** ;
- Examiner visuellement les tuyaux hydrauliques flexibles, afin de déceler tout signe de déchirure ou d'usure anormale ;
- Avant toute intervention, décharger les **accumulateurs** des circuits hydrauliques (sécurité non-stop) ;
- Pour les pièces métalliques à nu, utiliser soit un produit antirouille déposant un film gras, soit de la graisse épaisse.
- **Les amortisseurs des sécurités ressort sont des pièces d'usure et doivent être contrôlés avant chaque utilisation**. Vérifier qu'ils ne présentent pas d'anomalies tels que matage, usure, déformation ou allongement anormale. Dans le cas contraire veuillez procéder au remplacement des amortisseurs défectueux. **Ces amortisseurs sont montés avec des ressorts comprimés sous très haute pression aussi ils doivent faire l'objet d'une attention toute particulière afin d'éviter tout accident corporel**.
- **Le chauffeur en condition de travail doit s'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans l'environnement proche de la machine. Il ne doit en aucun cas abandonner son poste de conduite tant que le matériel ne soit pas complètement arrêté, moteur éteint et frein de parking serré.**

## C – UTILISATION DU CULTIPLow

### I – DESCRIPTION

Le châssis du CULTIPLow peut être équipé d'un nombre de corps variable. Chaque lame est munie de pièces d'usure remplaçables. Elle est protégée par un boulon de cisaillement ou une sécurité mécanique. La profondeur de travail des lames est contrôlée par le dispositif de contrôle de profondeur (paire de roues réglable ou rouleau).

### II - MISE EN ROUTE

A la réception du CULTIPLow, vérifiez que ses caractéristiques sont bien celles qui conviennent. Puis, effectuez toutes les opérations préliminaires à la mise en route comme indiqué dans ce manuel.

### III – ATTELAGE AU TRACTEUR

1. Reculez le tracteur pour atteler le CULTIPLow qui doit alors reposer avec ses béquilles sur une surface stable.
2. Placez les bras inférieurs du relevage en ligne avec les chapes d'attelage.
3. Attachez les bras inférieurs du relevage à l'aide des dispositifs appropriés.
4. Réglez la longueur de la biellette de troisième point pour la fixer à l'aide de l'axe et du clip fournis.
5. Relevez les béquilles.
6. Pour dételer le CULTIPLow, inversez les opérations précédentes en s'assurant que l'appareil repose avec ses béquilles sur une surface stable.
7. Pendant l'opération d'attelage ou de dételage aucune personne ne doit se tenir entre les roues du tracteur et du CULTIPLow.

### V – REGLAGES

1. Largeur de travail d'un élément (voir de la page 14 à la page 17) :
  - Réglez sur chaque élément l'écartement désiré des lames les unes par rapport aux autres en déplaçant leurs porte-lames sur le châssis.
2. Réglage de profondeur :
  - Pensez à placer les éléments en position de travail.
  - Réglez la profondeur en agissant sur les axes de roue de contrôle de profondeur ou sur les chapes « multistop » lorsque l'outil est équipé de rouleau.

### VII – ENTRETIEN / REPARATION

1. Avant de commencer toute opération d'entretien et de graissage, vérifiez que les consignes de sécurité sont bien respectées. Avant tout réglage ou vérification, vérifiez que le CULTIPLow soit bien horizontal et stable. Le caler si nécessaire.

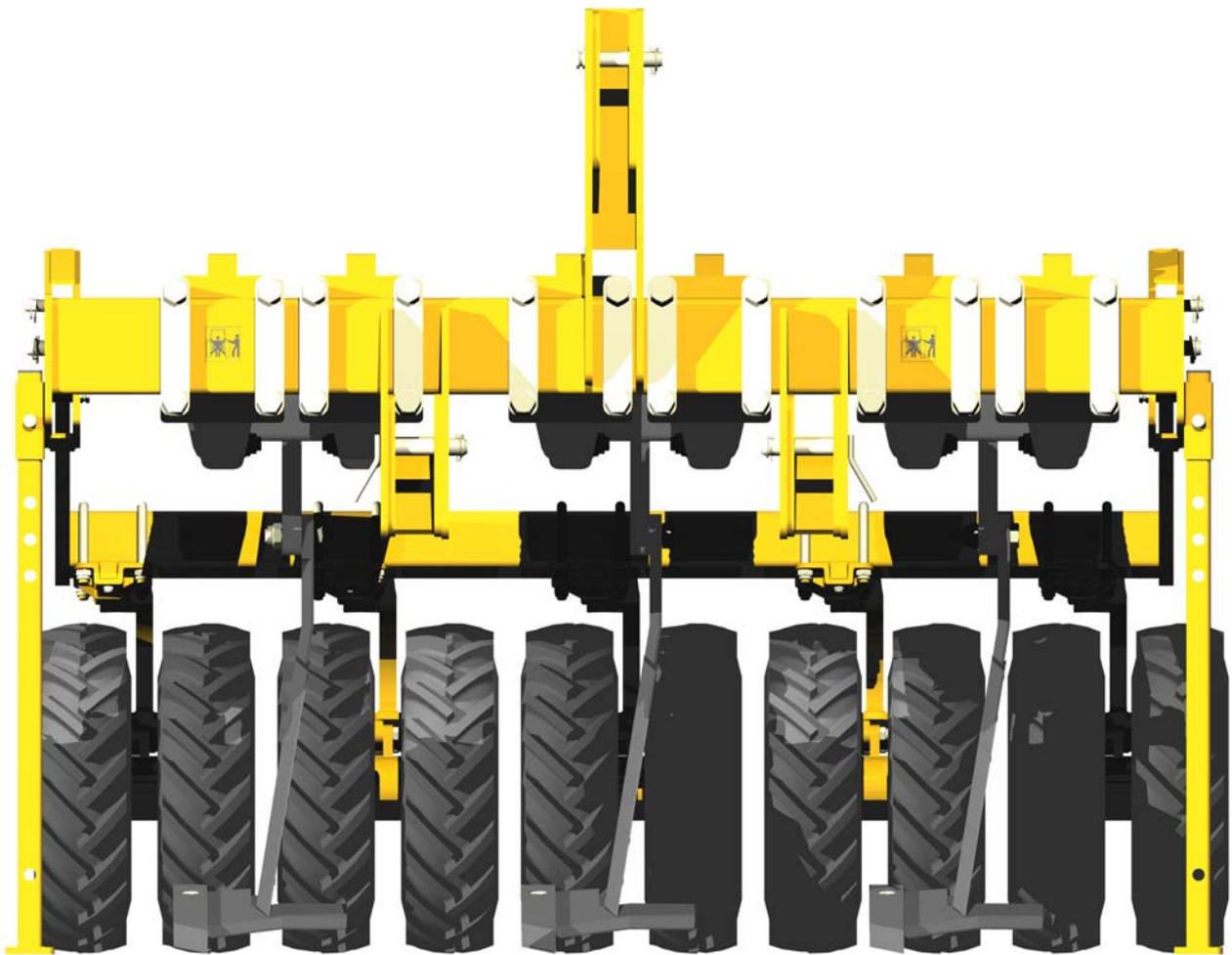
2. En présence de roues, toutes les 30 heures graisser les roulements des moyeux de roue.
3. En présence de roues ou de rouleau, toutes les 30 heures graisser les roulements des moyeux de roue ou des paliers de rouleau.
4. Le CULTIPLow 58 est équipé de sécurités ressort conçu pour s'escamoter lorsque la lame rencontre de façon accidentelle un obstacle.  
Avant chaque utilisation vérifiez que tous les axes d'articulation soit graissés correctement et que les bagues d'usure ne présentent pas de jeu anormal. Dans le cas contraire veuillez procéder au remplacement de ces bagues d'usure comme indiqué à la page 54.
5. Les socs et les bords d'attaque sont maintenus par des boulons de fixation. Lors du remplacement de ces pièces, vérifiez qu'il s'agit de pièces et de boulons d'origine AGRISEM INTERNATIONAL. Toutes les pièces d'usure étant fabriquées à partir d'un acier spécialement traité, il est déconseillé de faire des apports de soudure sur ces pièces, sans quoi le traitement thermique perd son effet.

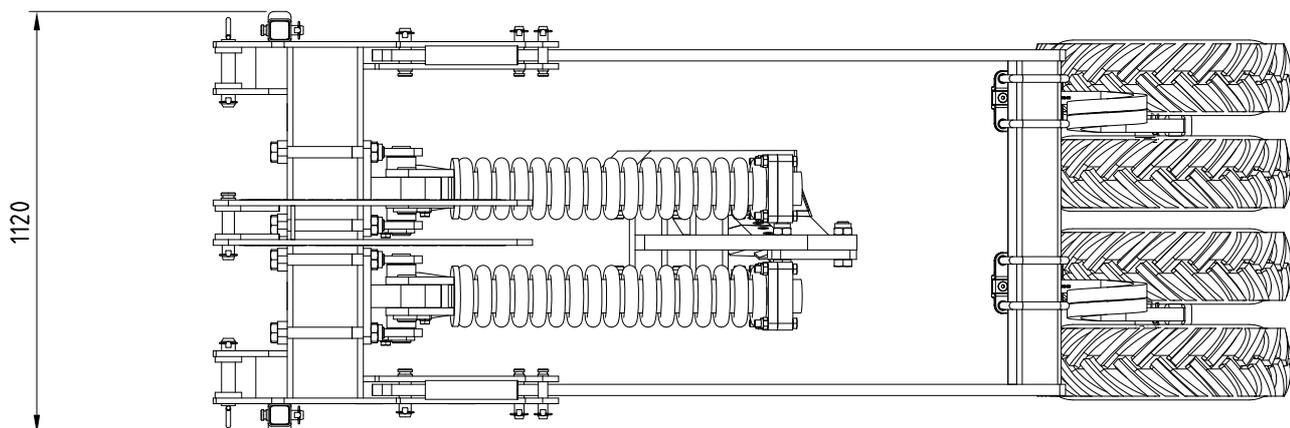
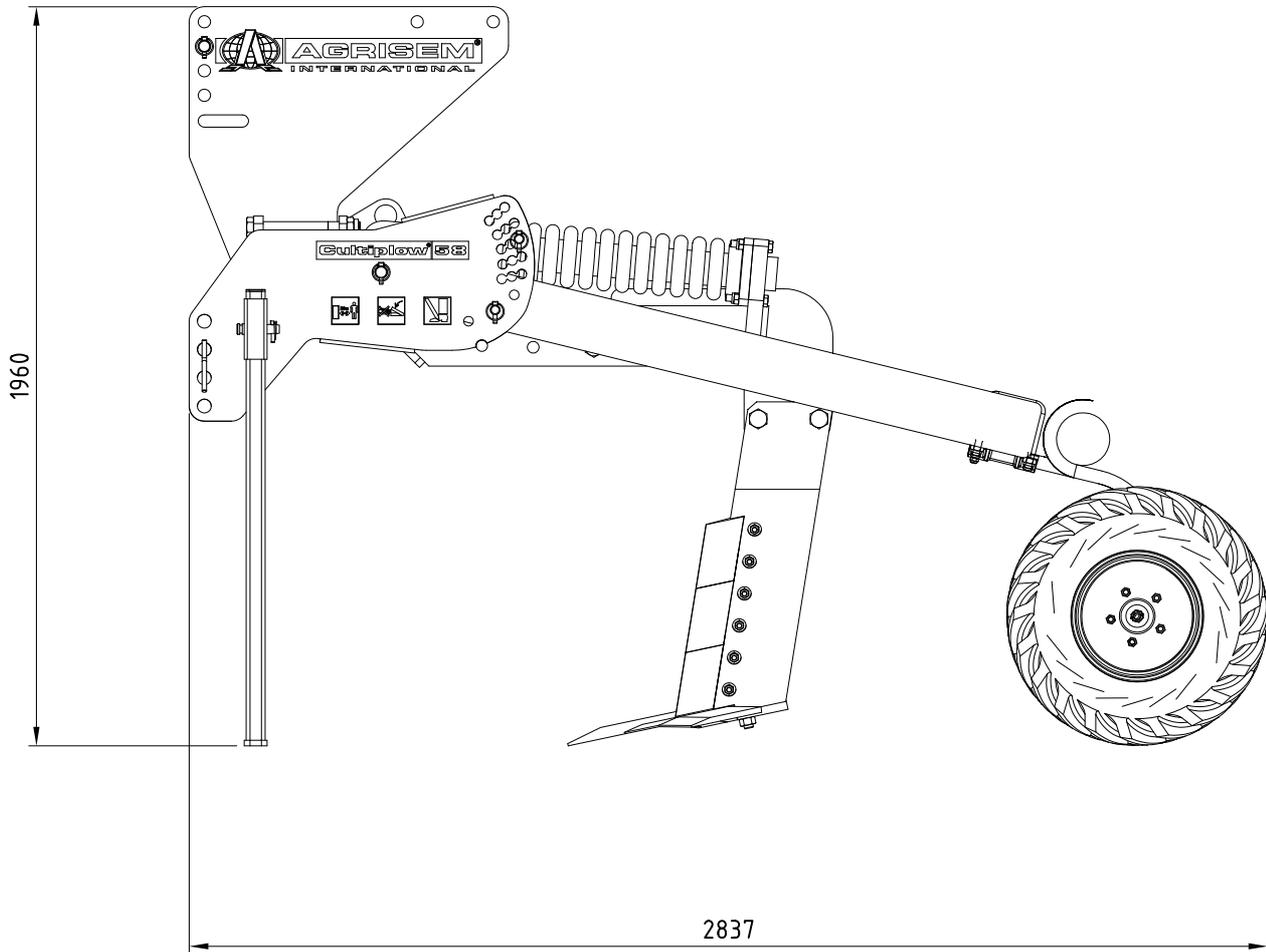
## VIII – CONSEILS D'UTILISATION

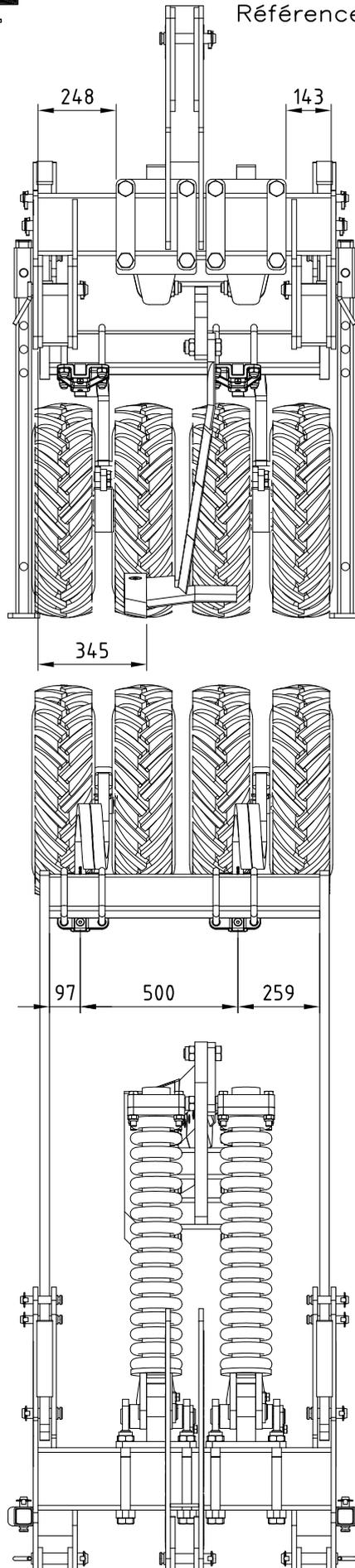
1. Avant toute utilisation, vérifiez que toutes les consignes de sécurité ont été observées et que le graissage et l'entretien ont été correctement assurés.
2. Pour obtenir de bons résultats, le sol ne doit pas être trop humide ou trop sec afin qu'en passant sur la lame, il se déforme en produisant un réseau de fissures satisfaisant.
3. Lorsque l'humidité du sol est trop importante, le patinage risque de dégrader la structure superficielle du sol. Il est préférable d'employer un tracteur 4 roues motrices pour réduire le patinage.
4. Le degré d'ameublissement du sol dépend en partie de la profondeur de travail, de l'espacement entre lames et de la vitesse d'avancement
5. Entre 25 et 35 cm de profondeur, un écartement entre lames de 50 cm assure un ameublissement complet dans la plupart des conditions. En travaillant plus superficiellement, il peut être nécessaire d'utiliser des socs TWINPLOW (aileron). La vitesse de travail dépend des conditions et se situe généralement entre 5 et 8 km/h. L'ameublissement est d'autant plus important que la vitesse d'avancement est plus élevée.
6. Vérifiez la liste suivante avant de commencer à travailler.
  - Les pièces d'usure sont-elles en bon état et correctement fixées ?
  - L'avant du tracteur est-il suffisamment lesté pour relever le CULTIPLow ?
7. Pendant l'utilisation, vérifiez que le CULTIPLow soit correctement attelé et qu'il soit parfaitement horizontal au travail, dans le sens longitudinal et transversal.
8. La lame du CULTIPLow est une pièce d'usure, néanmoins cette pièce est protégée par un soc et des bords d'attaque qui doivent être régulièrement contrôlés et changés avant d'endommager la lame.
9. Au besoin, consultez le manuel d'utilisation de votre tracteur afin d'étudier toutes les consignes de sécurité et de réglage du relevage tracteur pour optimiser l'utilisation du matériel.
10. La bonne utilisation du CULTIPLow permet d'optimiser et de sécuriser l'installation d'une culture. En cas de dégradation du sol et de résultat contraire au but recherché, la responsabilité de AGRISEM INTERNATIONAL ne pourrait en aucun cas être engagée. Il appartient à l'utilisateur de décider et d'assumer seul tous les risques liés à une mauvaise utilisation ou une utilisation non appropriée du CULTIPLow.

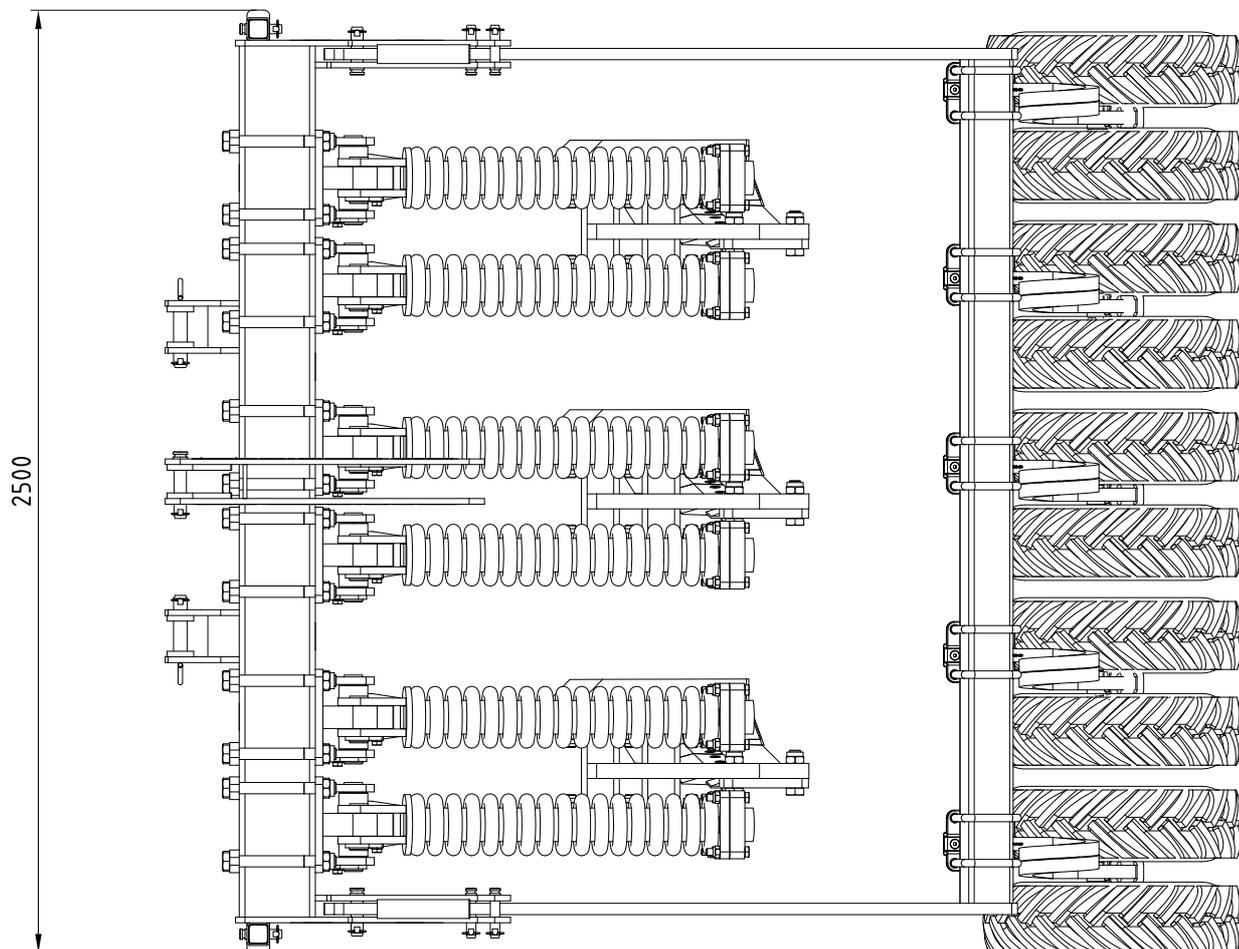
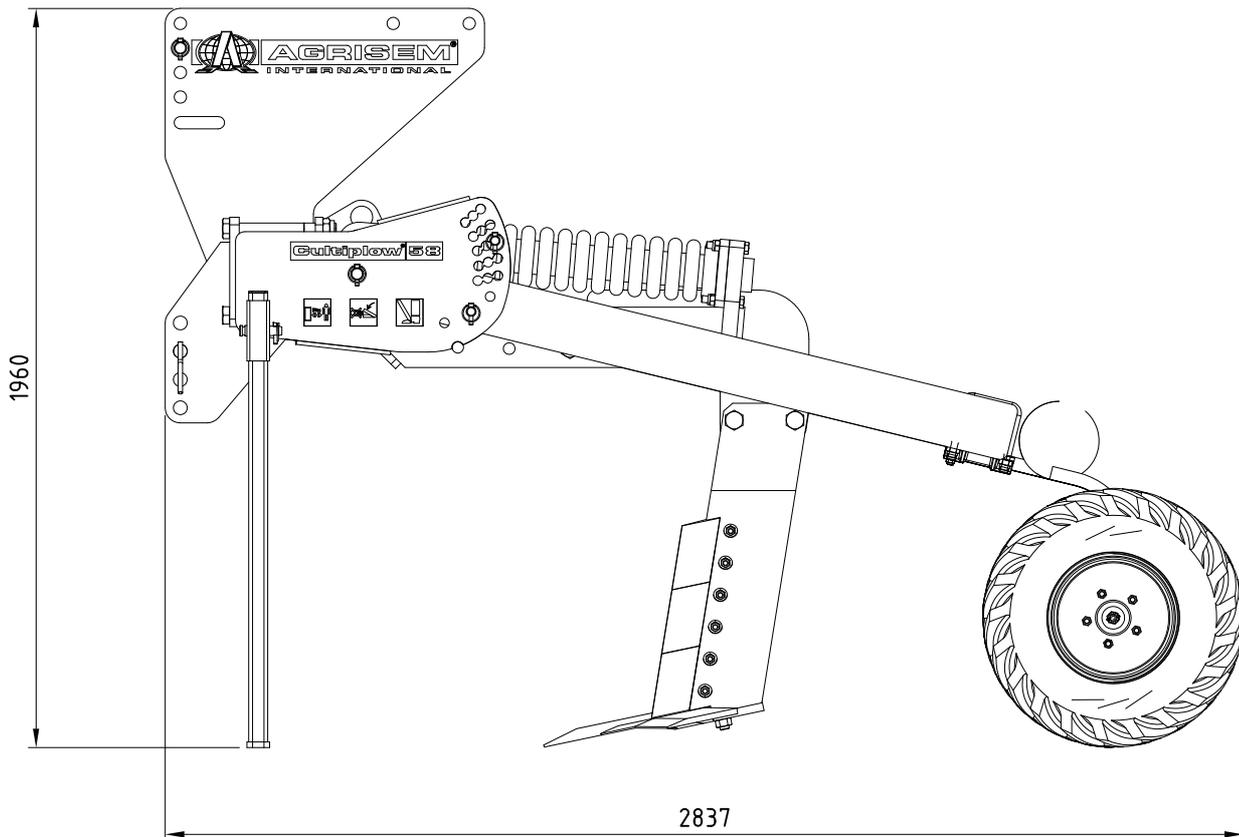


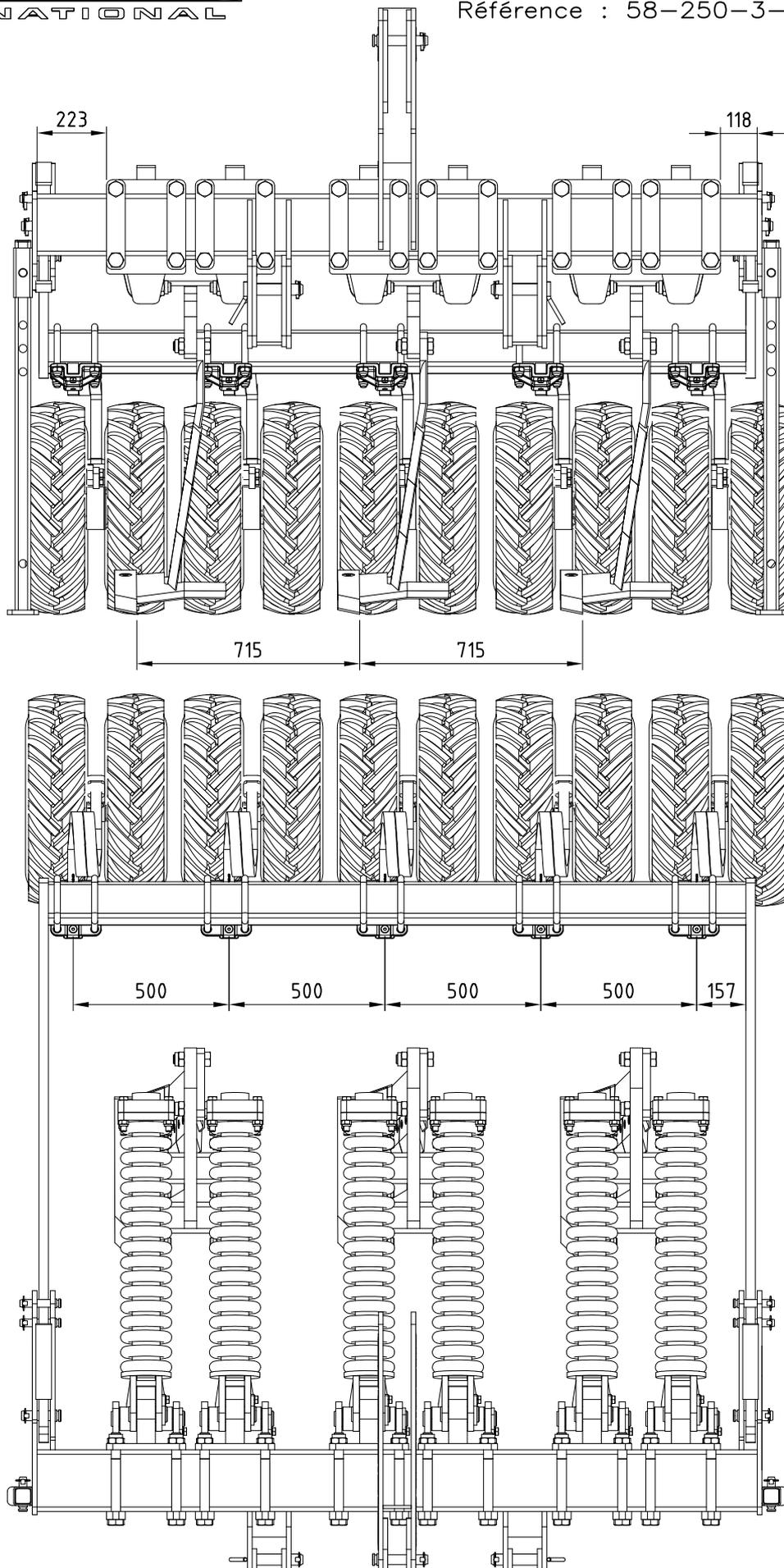
# D – ENCOMBREMENT ET POSITION DES LAMES







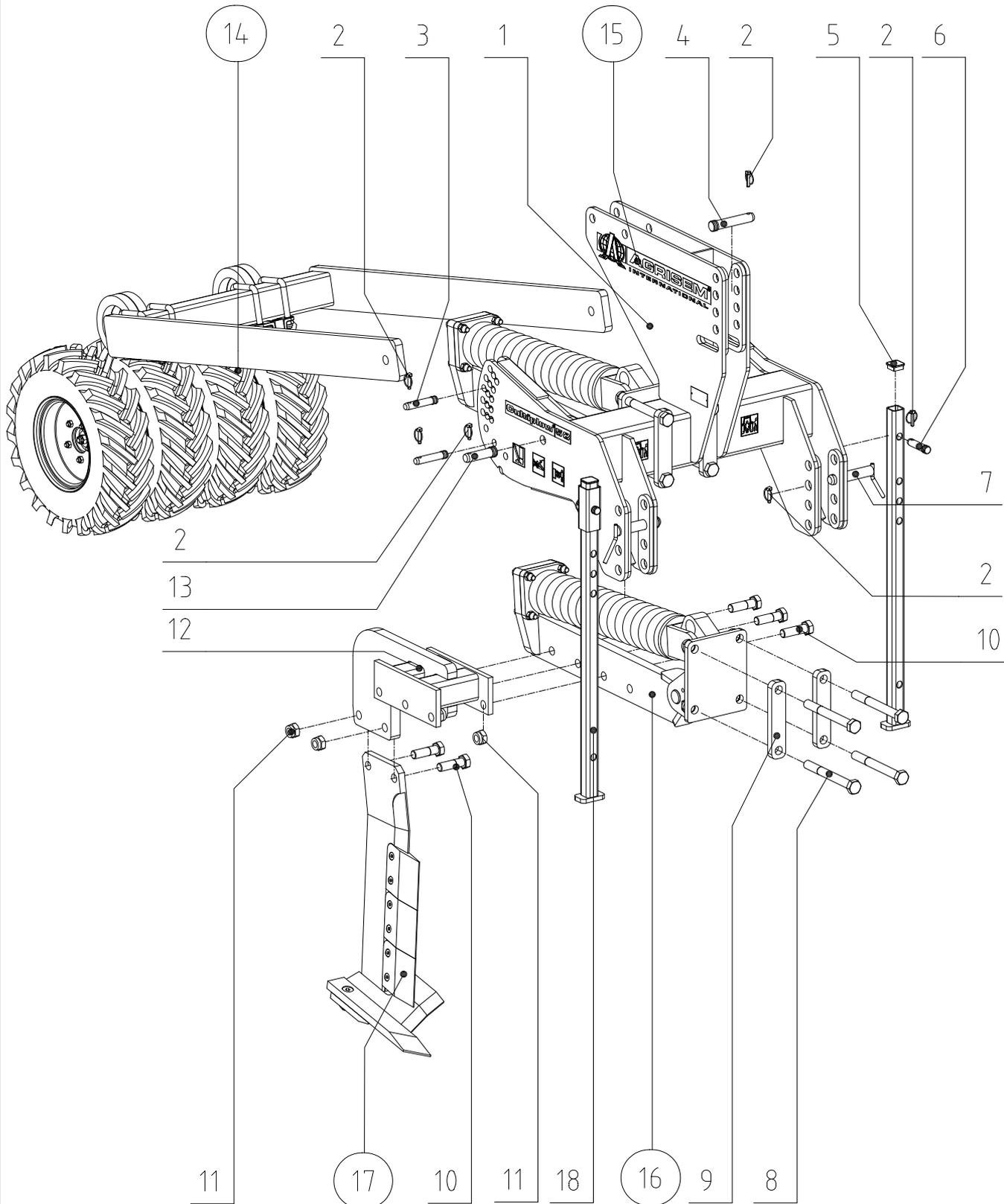






## E – PIÈCES DETACHÉES

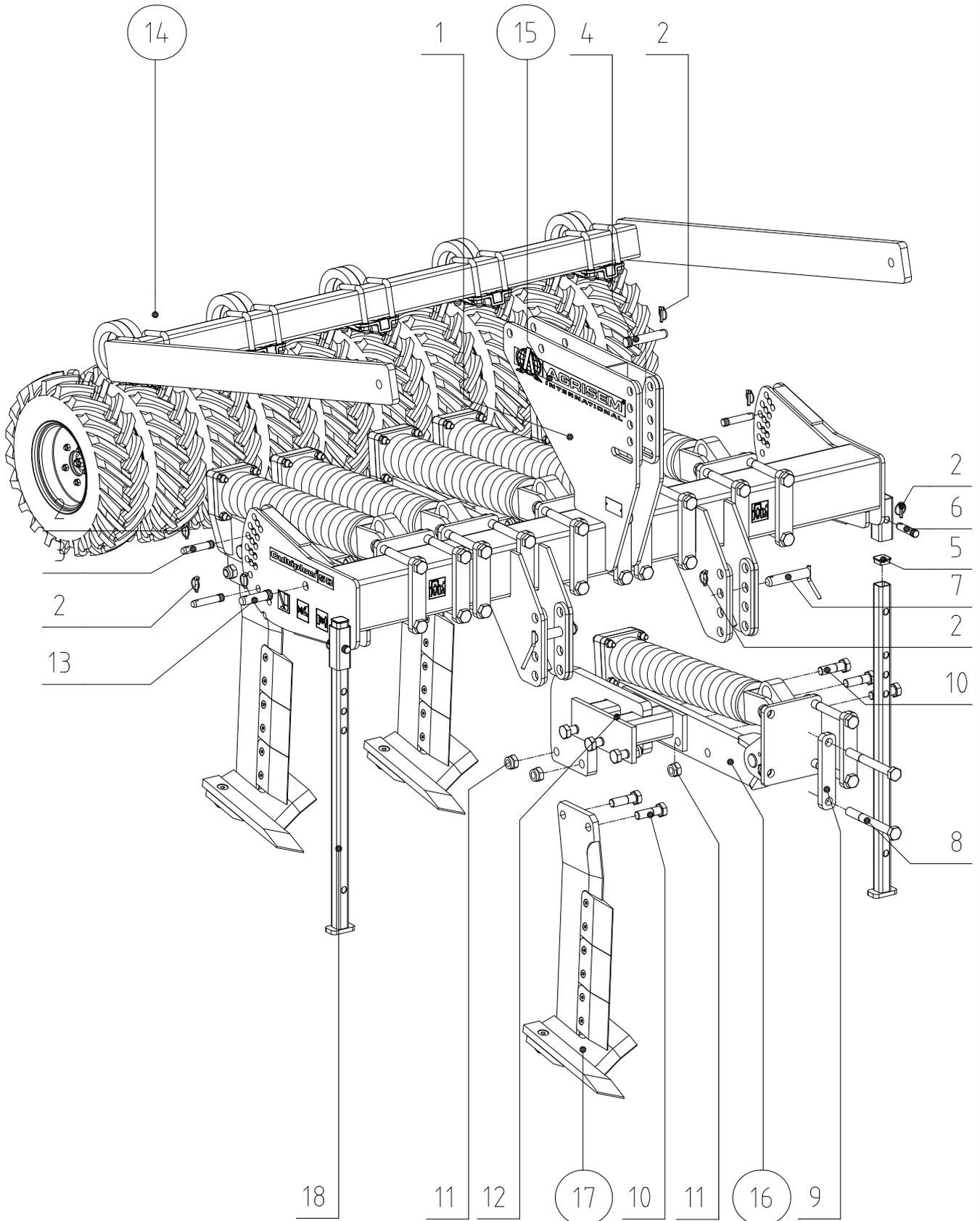




# CULTIPLOW 58 - 0,96M - 1 LAME

RÉFÉRENCE : 58-096-1-AGR

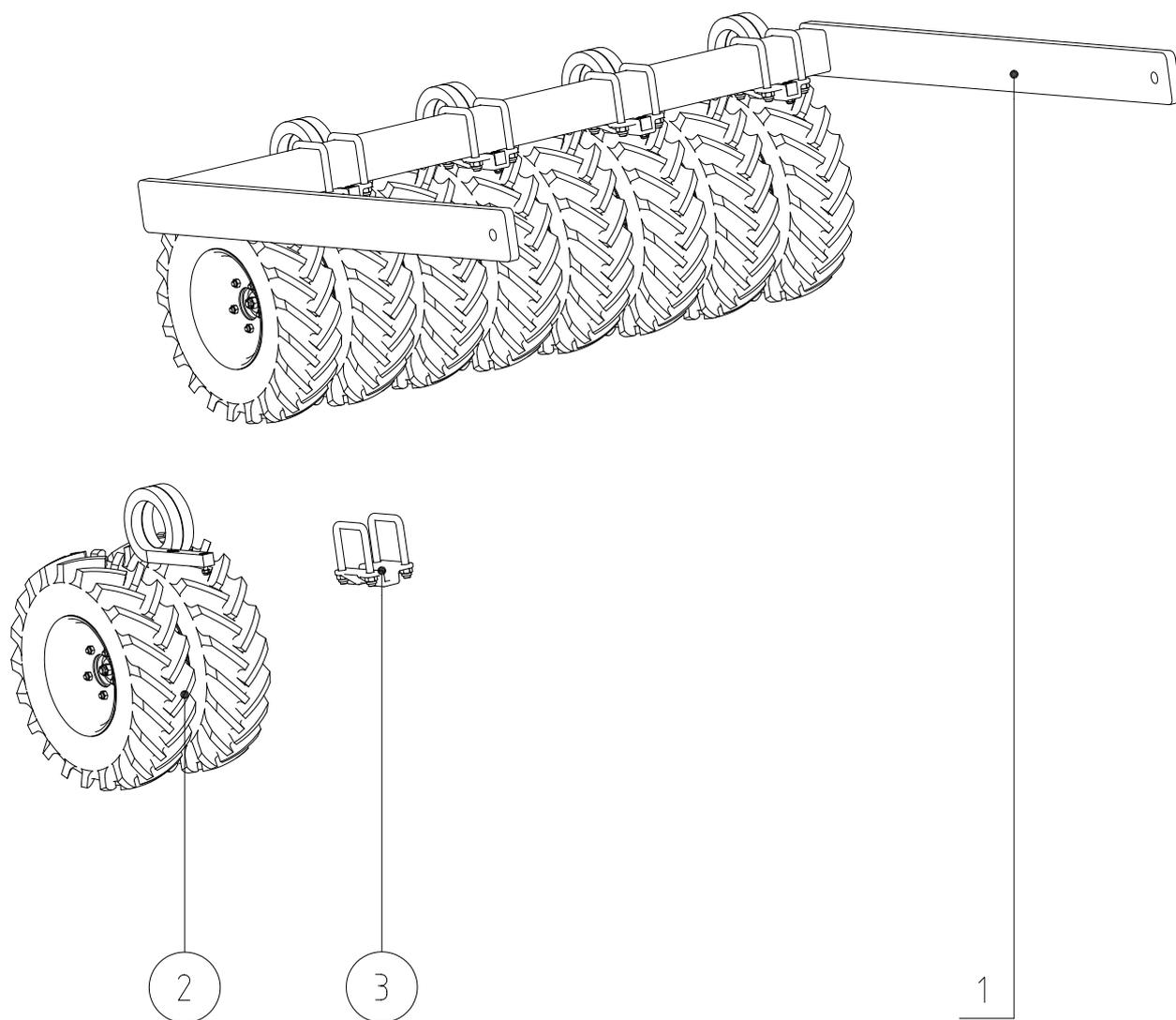
REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
1	58-01-501	CHÂSSIS 0,96 M	1	308	
2	GC10	GOUPILLE CLIPS Ø10	11	0,05	
3	25-095	AXE Ø25 x 95	4	0,5	
4	32-135	AXE Ø32 x 135 CATÉGORIE 3	1	1	
5	CT50505	CACHE-TUBE 50 x 50 x 5	2	0,03	
6	25-075	AXE Ø25 x 75	2	0,4	
7	36-160P	AXE D'ATTELAGE AVEC POIGNÉE	2	1,5	
8	VH30-280	VIS H - M30 x 280 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	8	1,8	
9	CB30-200	CONTRE-BRIDE 30-200	4	3	
10	VH30-100	VIS H - M30 x 100 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	8	0,8	
11	EN30	ECROU NYLSTOP M30 - 8 - BICHROMATÉ JAUNE	16	0,3	
12	58-03-502	LIAISON SÉCURITÉ RESSORT	1	70	
13	32-090	AXE Ø32 x 90	2	0,8	
14	58-06-001	KIT ROULEAU 0,96M	1	297	VOIR PAGE 24
15	58-ET-001	KIT AUTOCOLLANT	1		VOIR PAGE 34
16	52-03-113	KIT SÉCURITÉ RESSORT 52	2	182	VOIR PAGE 30
17	AGR25-852	KIT LAME DROITE AVEC SOC AILERON	1	58	VOIR PAGE 32
18	52-07-110	BÉQUILLE	2	8,2	
				<b>1160 Kg</b>	



# CULTILOW 58 - 2,50M - 3 LAMES

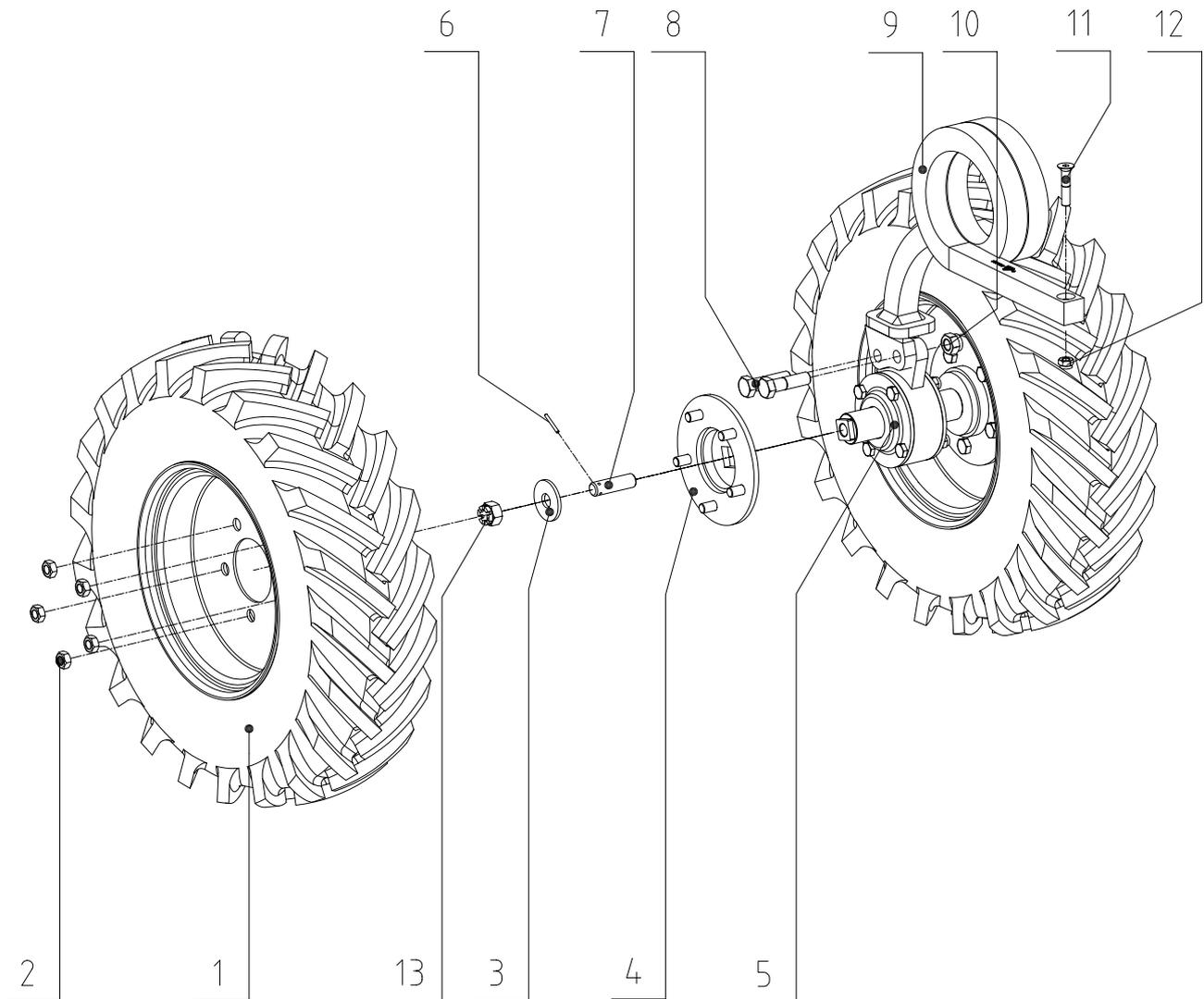
RÉFÉRENCE : 58-250-3-AGR

REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
1	58-01-502	CHÂSSIS 2,50 M	1	398,1	
2	GC10	GOUPILLE CLIPS Ø10	11	0,05	
3	25-095	AXE Ø25 x 95	4	0,5	
4	32-135	AXE Ø32 x 135 CATÉGORIE 3	1	1	
5	CT50505	CACHE-TUBE 50 x 50 x 5	2	0,03	
6	25-075	AXE Ø25 x 75	2	0,4	
7	36-160P	AXE D'ATTELAGE AVEC POIGNÉE	2	1,5	
8	VH30-280	VIS H - M30 x 280 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	24	1,8	
9	CB30-200	CONTRE-BRIDE 30-200	12	3	
10	VH30-100	VIS H - M30 x 100 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	24	0,8	
11	EN30	ECROU NYLSTOP M30 - 8 - BICHROMATÉ JAUNE	48	0,3	
12	58-03-502	LIAISON SÉCURITÉ RESSORT	3	70	
13	32-090	AXE Ø32 x 90	2	0,8	
14	58-06-002	KIT ROULEAU 2,50M	1	549,1	VOIR PAGE 24
15	58-ET-001	KIT AUTOCOLLANT	1		VOIR PAGE 34
16	52-03-113	KIT SÉCURITÉ RESSORT 52	6	182	VOIR PAGE 30
17	AGR25-852	KIT LAME DROITE AVEC SOC AILERON	3	58	VOIR PAGE 32
18	52-07-110	BÉQUILLE	2	8,2	
				<b>2561 Kg</b>	



# KIT ROULEAU

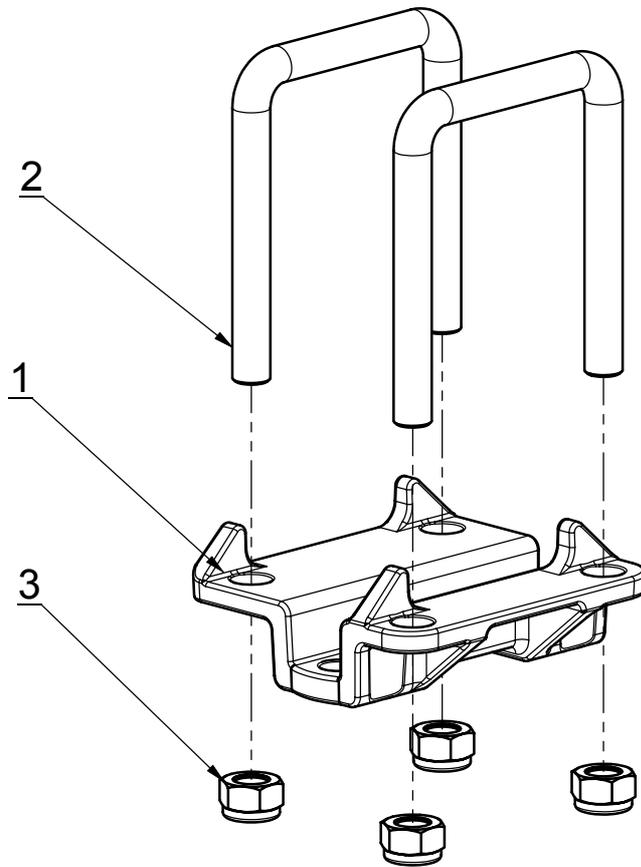
REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
<b>VERSION 0,96M - 1 LAME - RÉFÉRENCE : 58-06-001</b>					
1	58-06-501	CHÂSSIS ROULEAU 0,96M	1	153,4	
2	58-06-010	KIT ROUE FLEXI 3D	2	66	<i>VOIR PAGE 26</i>
3	DOM8-03-053	KIT DE FIXATION STANDARD QDC 35	2	5,6	<i>VOIR PAGE 28</i>
				<b>297 Kg</b>	
<b>VERSION 2,50M - 3 LAMES - RÉFÉRENCE : 58-06-002</b>					
1	58-06-502	CHÂSSIS ROULEAU 2,50M	1	191	
2	58-06-010	KIT ROUE FLEXI 3D	5	66	<i>VOIR PAGE 26</i>
3	DOM8-03-053	KIT DE FIXATION STANDARD QDC 35	5	5,6	<i>VOIR PAGE 28</i>
				<b>549 Kg</b>	



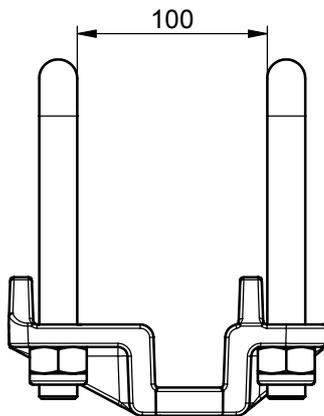
# KIT ROUE FLEXI 3D

RÉFÉRENCE : 58-06-010

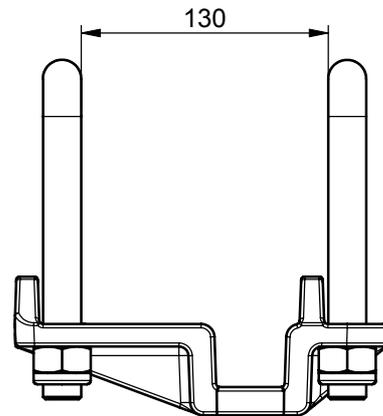
REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
1	ROUE-524	ROUE AGRAIRE Ø700 x 210	2	25	
2	ES14	ECROU SPÉCIAL M14	10	0,04	
3	58-06-606	RONDELLE	2	0,1	
4	58-06-503	DÉPORT DE ROUE FLEXI 3D	2	2,3	
5	ESS552	MOYEU DE FLEXI-PACK	1	9,6	
6	GEO4-36	GOUPILLE ÉLASTIQUE Ø4 - 36	2	0,002	
7	58-06-607	AXE FILETÉ	2	0,17	
8	VH18-065	VIS H - M18 x 65 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	2	0,2	
9	DOM8-06-520	SÉCURITÉ FLEXI 3D	1	18,2	
10	EN18	ECROU NYLSTOP M18 - 8 - BICHROMATÉ JAUNE	2	0,06	
11	VFHC12-060-109	VIS FHC-M12 x 60 - 10.9 - BICHROMATÉE JAUNE	1	0,06	
12	EN12	ECROU NYLSTOP M12 - 8 - BICHROMATÉ JAUNE	1	0,02	
13	EC20	ECROU À CRÉNEAUX M20 - PAS : 2,5	2	0,08	
				<b>84 Kg</b>	



Version standard



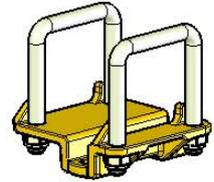
Version large



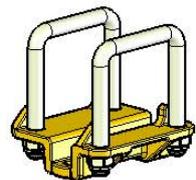
# Platine QDC35

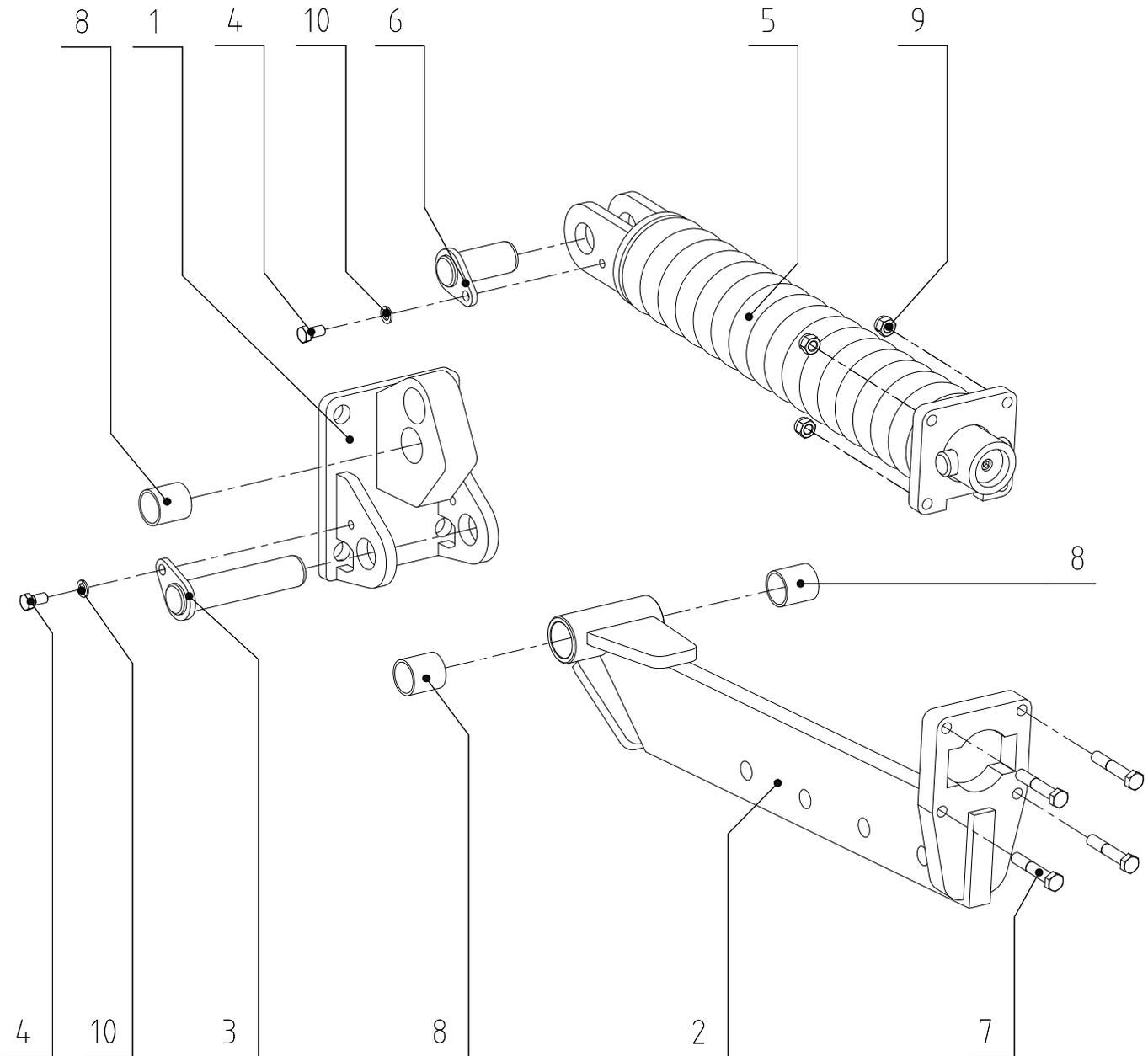
Version standard et large

Kit platine large QDC35 - Référence : DOM8-03-052					Poids : 6.70 Kg
Rep	Référence	Désignation	Qté	Poids	Observation
1	TCS-PFM-602	Platine de fixation large QDC 35 moulée	1	4.10	
2	ETR-504	Etrier carré Ø20-120	2	1.15	
3	EN20	Ecrou Nylstop M20 - 8.8 - bichromaté jaune	4	0.076	



Kit platine standard QDC35 - Référence : DOM8-03-053					Poids : 6.22 Kg
Rep	Référence	Désignation	Qté	Poids	Observation
1	TCS-PFM-603	Platine de fixation QDC 35 moulée	1	3.62	
2	ETR-504	Etrier carré Ø20-120	2	1.15	
3	EN20	Ecrou Nylstop M20 - 8.8 - bichromaté jaune	4	0.076	

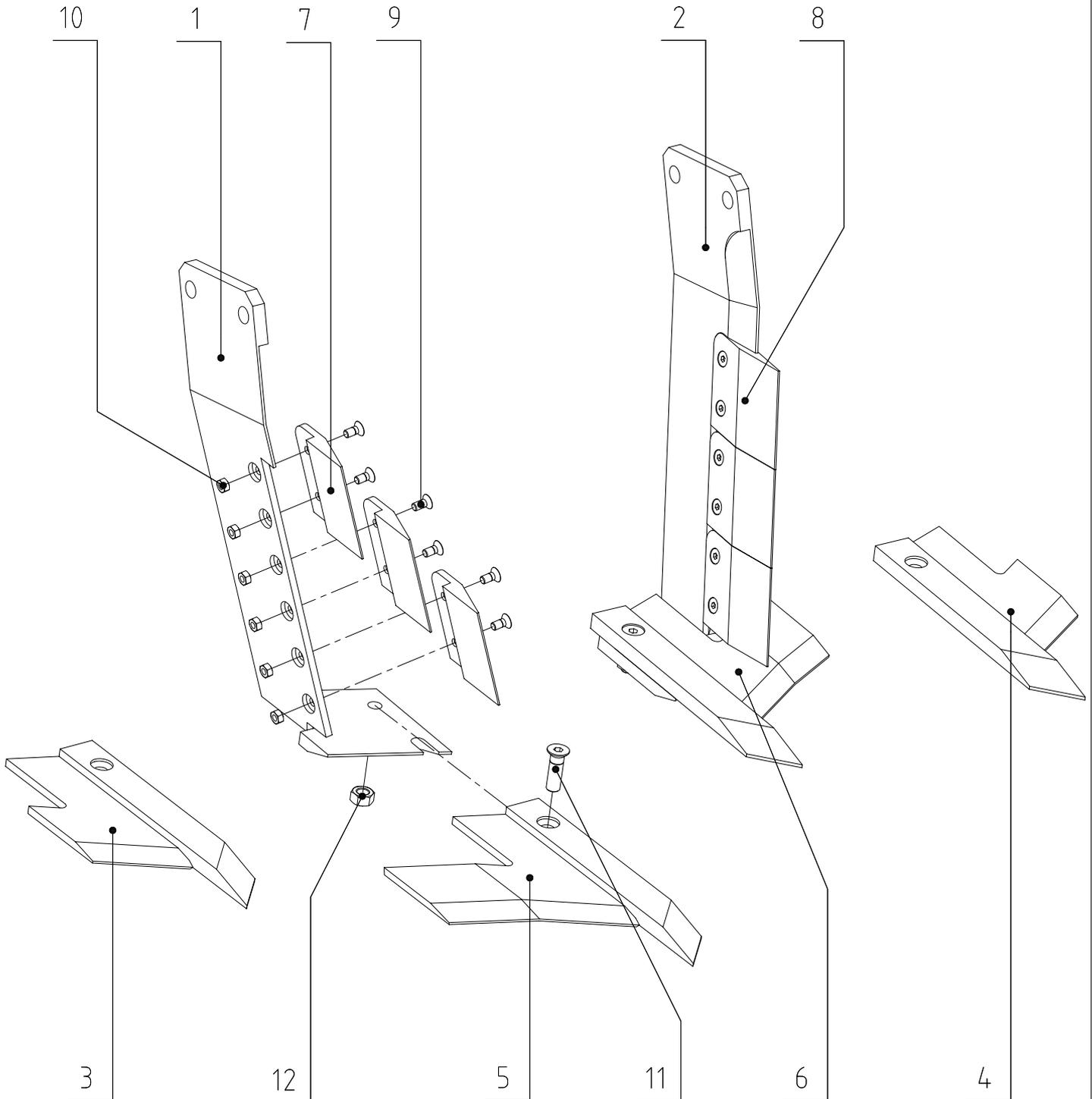




# SECURITE RESSORT 52 (AXES Ø50)

RÉFÉRENCE: 52-03-113 (AXES Ø50)

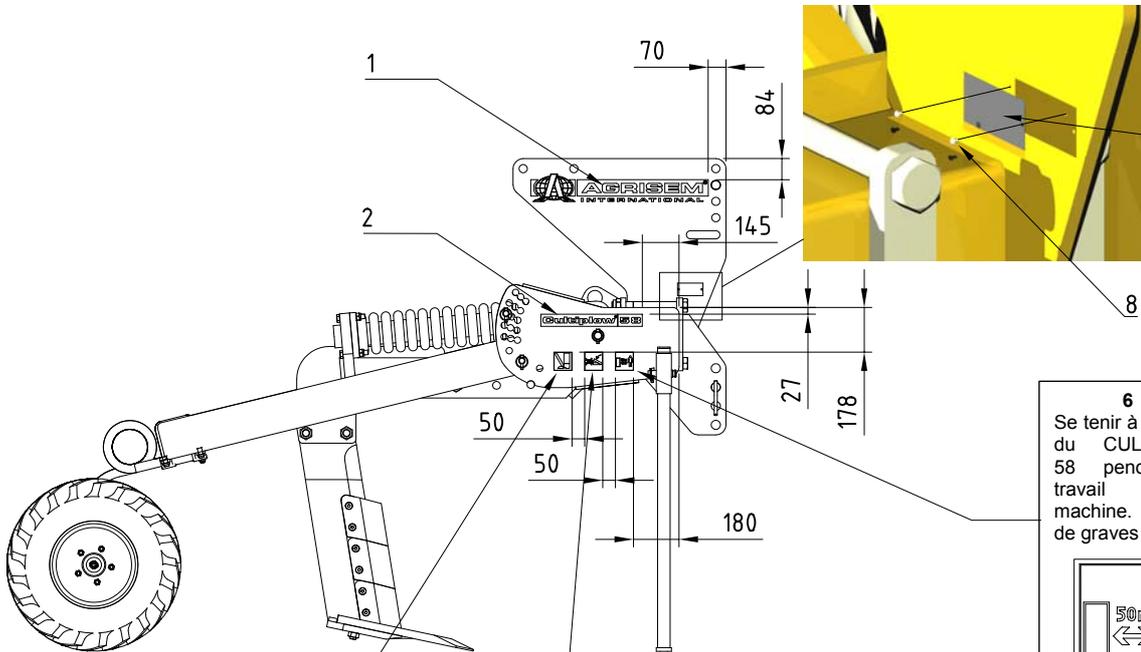
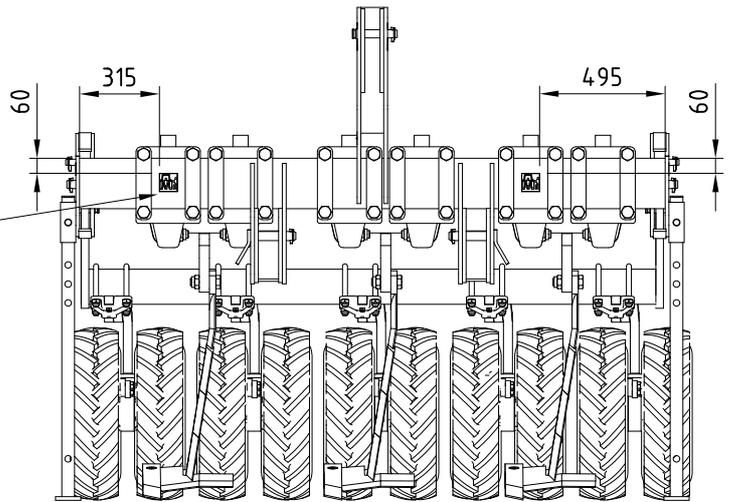
REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
1	52-03-511	SUPPORT DE SÉCURITÉ 52	1	25,2	
2	52-03-514	BRAS DE LAME	1	65,8	
3	52-03-508	AXE DE BRAS DE LAME	1	3,8	
4	VH16-030	Vis H-M16 x 30 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	2	0,09	
5	52-03-510	BLOC RESSORT FIL Ø36	1	92	
6	52-03-509	AXE DE TIGE RESSORT	1	2,1	
7	VH18-100	Vis H-M18 x 100 - 8.8 - BICHROMATÉE JAUNE	4	0,26	
8	BF-513	BAGUE DE FROTTEMENT Ø50 x 60	3	0,08	
9	EN18	ECROU NYLSTOP M18 - 8.8 - BICHROMATÉ JAUN	4	0,05	
10	RE16	RONDELLE ÉLASTIQUE Ø16 - BICHROMATÉE JAUN	2	0,01	
				<b>191 Kg</b>	



# LAME AGRISEM 850

REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
<b>KIT LAME GAUCHE AVEC SOC STANDARD - RÉFÉRENCE AGR25-853</b>					
1	LAM-851	LAME AGRISEM 850 GAUCHE	1	35,5	
3	SOC3015-211	Soc AGRISEM STD 3015 GAUCHE	1	12,9	
7	BOR30-171	BORD D'ATTAQUE 30-170 GAUCHE	3	3,1	
9	VFHC14-030-109N	VIS FHC M14 x 30 -10.9 - NOIRCIE	6	0,02	
10	EH14-109U	ECROU H M14 - 10 - BRUT	6	0,01	
11	VFHC24-080-109N	VIS FHC M24 x 80 -10.9 - NOIRCIE	1	0,16	
12	EH24U	ECROU H M24 - 8 - BRUT	1	0,07	
				<b>58 Kg</b>	
<b>KIT LAME DROITE AVEC SOC STANDARD - RÉFÉRENCE AGR25-854</b>					
2	LAM-852	LAME AGRISEM 850 DROITE	1	35,5	
4	SOC3015-212	Soc AGRISEM STD 3015 DROIT	1	12,9	
8	BOR30-172	BORD D'ATTAQUE 30-170 DROIT	3	3,1	
9	VFHC14-030-109N	VIS FHC M14 x 30 -10.9 - NOIRCIE	6	0,02	
10	EH14-109U	ECROU H M14 - 10 - BRUT	6	0,01	
11	VFHC24-080-109N	VIS FHC M24 x 80 -10.9 - NOIRCIE	1	0,16	
12	EH24U	ECROU H M24 - 8 - BRUT	1	0,07	
				<b>58 Kg</b>	
<b>KIT LAME GAUCHE AVEC SOC AILERON - RÉFÉRENCE AGR25-851</b>					
1	LAM-851	LAME AGRISEM 850 GAUCHE	1	35,5	
5	SOC3015-351	Soc AGRISEM TWIN 3015 GAUCHE	1	15,6	
7	BOR30-171	BORD D'ATTAQUE 30-170 GAUCHE	3	3,1	
9	VFHC14-030-109N	VIS FHC M14 x 30 -10.9 - NOIRCIE	6	0,02	
10	EH14-109U	ECROU H M14 - 10 - BRUT	6	0,01	
11	VFHC24-080-109N	VIS FHC M24 x 80 -10.9 - NOIRCIE	1	0,16	
12	EH24U	ECROU H M24 - 8 - BRUT	1	0,07	
				<b>61 Kg</b>	
<b>KIT LAME DROITE AVEC SOC AILERON - RÉFÉRENCE AGR25-852</b>					
2	LAM-852	LAME AGRISEM 850 DROITE	1	35,5	
6	SOC3015-352	Soc AGRISEM TWIN 3015 DROIT	1	15,6	
8	BOR30-172	BORD D'ATTAQUE 30-170 DROIT	3	3,1	
9	VFHC14-030-109N	VIS FHC M14 x 30 -10.9 - NOIRCIE	6	0,02	
10	EH14-109U	ECROU H M14 - 10 - BRUT	6	0,01	
11	VFHC24-080-109N	VIS FHC M24 x 80 -10.9 - NOIRCIE	1	0,16	
12	EH24U	ECROU H M24 - 8 - BRUT	1	0,07	
				<b>61 Kg</b>	

**5**  
Se tenir à distance de l'arrière du tracteur pendant les manœuvres.  
Risque de graves lésions.

**7**  
Plaque constructeur



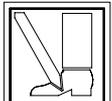
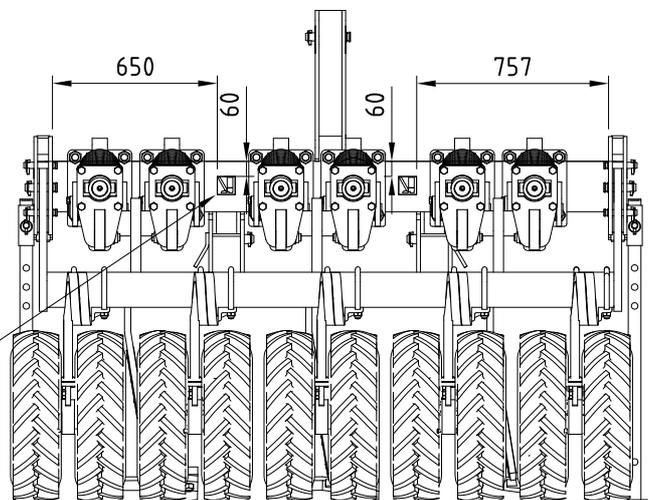
**6**  
Se tenir à distance du CULTIPLow 58 pendant le travail de la machine.  
Risque de graves lésions.



**4**  
Attention aux pincements.  
Risque de graves lésions.



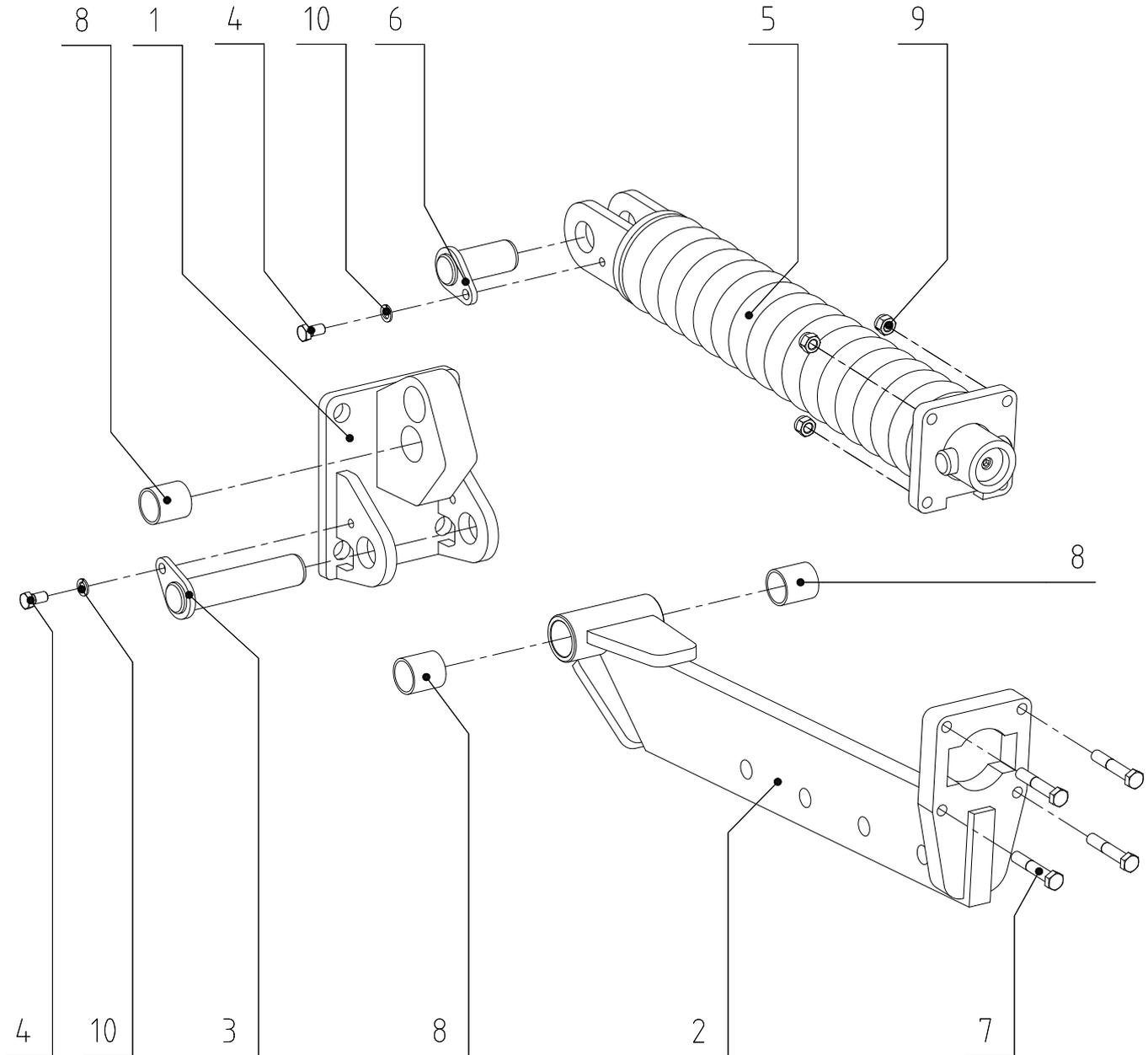
**3**  
Se tenir à distance du CULTIPLow 58 au moment d'abaisser la machine.  
Risque de graves lésions.

# KIT AUTOCOLLANT

RÉFÉRENCE : 58-ET-001

REP.	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ.	POIDS U	OBSERVATION
1	ETIQ-601	AUTOCOLLANT AGRISEM 700	2		
2	U58-400	AUTOCOLLANT CULTIPLow 58	2		
3	ETIQ-502	AUTOCOLLANT ARÈTES COUPANTES	4		
4	ETIQ-503	AUTOCOLLANT PINCEMENT	2		
5	ETIQ-504	AUTOCOLLANT ATTELAGE	2		
6	ETIQ-501	AUTOCOLLANT ENCOMBREMENT	2		
7	PLAQUE CE	PLAQUE CONSTRUCTEUR	1		
8	RIV40-08	CLOUS CANNELÉ À TÊTE DEMI RONDE Ø4 L	2		



## F – REMPLACEMENT DES BAGUES D'USURE

Le CULTIPLow 58 est équipé de sécurités ressort conçues pour s'escamoter lorsque la lame rencontre de façon accidentelle un obstacle.

Avant chaque utilisation, vérifier que tous les axes d'articulation soient graissés correctement et que les bagues d'usure ne présentent pas de jeu anormal. Dans le cas contraire, veuillez procéder au remplacement de ces bagues d'usure de la façon suivantes :

1. Avant toute intervention, veiller impérativement à déposer le CULTIPLow sur un sol stable avec ses béquilles de sécurité.
2. Ce CULTIPLow a été conçu pour un travail précis, il doit toujours se trouver en parfait état de fonctionnement et doit être réparé uniquement avec des pièces d'origine AGRISEM INTERNATIONAL.
3. Vérifiez que le ressort ne soit pas comprimé et que le bras de la sécurité soit en position repos à l'horizontale.
4. Vérifiez que l'axe de verrouillage rep. 11 soit bien en place. Dans le cas contraire, veuillez impérativement avant toute intervention consulter la société AGRISEM INTERNATIONAL, afin d'établir la procédure à suivre.
5. Procédez au remplacement des pièces, sécurité par sécurité, et non pas toutes en même temps, afin de ne pas déséquilibrer le CULTIPLow pendant l'intervention.
6. Dans le cas où les points de 1 à 5 ont été vérifiés, procédez comme suit pour le démontage :
  - a) Démontez les 4 boulons rep. 7
  - b) Démontez la vis rep. 4 et rondelle rep. 10 et retirez l'axe rep. 6
  - c) Vous pouvez maintenant sortir l'amortisseur complet rep. 5
  - d) Démontez la vis rep. 4 et la rondelle rep. 10 et retirez l'axe rep. 3
  - e) Vous pouvez maintenant sortir le bras de lame rep. 2
7. Changement des bagues de frottement.
  - a) Sortez de leur logement les bagues de frottement rep. 8
  - b) Nettoyez l'intérieur des logements puis appliquez une fine couche de graisse à l'intérieur afin de faciliter le remontage des bagues de frottement.
  - c) Remontez les bagues de frottement neuves d'origine AGRISEM INTERNATIONAL.
8. Remontage de l'ensemble.
  - a) Remontez le bras de lame rep. 2 puis remontez l'axe rep. 3
  - b) Resserrez la vis rep. 4 et la rondelle rep. 10
  - c) Remontez l'amortisseur complet rep. 5 puis remontez l'axe rep. 6
  - d) Resserrez la vis rep. 4 et la rondelle rep. 10
  - e) Remontez les 4 boulons rep. 9
9. Procédez de la même façon pour les sécurités suivantes.





